



# AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SUR LE PROJET



# SOMMAIRE

I. Communiqué de presse Ville de Cannes et Agglomération .....	3
II. Dossier de presse : Signature de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain (31 juillet 2019) .....	11
III. Communiqué de presse – 13/02/2023.....	25
IV. Communiqué de presse – 04/07/2022.....	28
V. Communiqué de presse 28/02/2022.....	30
VI. Communiqué de presse 18/11/2022 .....	33



## I. Communiqué de presse Ville de Cannes et Agglomération

# Bienvenue dans la Nouvelle Frayère



LA MAIRIE DE CANNES  
ET L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS  
AGISSENT POUR VOUS



**DAVID LISNARD**  
Maire de Cannes,  
Président  
de l'Agglomération  
Cannes Lérins.

## CHERS HABITANTS,

Je m'adresse à vous avec le plaisir et l'émotion que chacun ressent, qu'il soit élu local ou citoyen, lorsque les projets défendus, impulsés, initiés, commencent à se concrétiser.

Le projet "Nouvelle Frayère" est en effet enclenché. Au-delà d'une opération de requalification urbaine, **il s'agit d'un projet de renaissance totale du quartier, votre quartier, notre quartier.**

Il est le fruit d'un **travail collaboratif** que nous avons engagé ensemble, dès le mois de mai 2017, grâce aux **ateliers participatifs**.

**Je tenais ainsi personnellement à vous en remercier et à vous transmettre ce document synthétique qui détaille les axes majeurs du projet "Nouvelle Frayère"** dont les premiers temps forts sont l'ouverture de l'école numérique Simplon, puis la démolition de la Villa Frayère.

C'est un **projet prioritaire de mon mandat de Maire que nous avons conçu pour, par et avec les habitants**, grâce à une méthode originale de participation citoyenne qui permet de **croiser le vécu et le théorique pour trouver le bon équilibre**. En effet, pour qu'un projet d'une telle ampleur soit une réussite, les habitants doivent se l'approprier, y participer, être régulièrement et précisément informés sur la nature des actions concrètes menées et le calendrier des réalisations.

Le quartier fait l'objet depuis bientôt dix ans d'investissements importants : près de 40 millions d'euros - dont 24 millions engagés par la Mairie de Cannes - en matière de création d'équipements publics (citystade, centre aquatique Grand Bleu, pont Neuf), de réhabilitation du bâti (plan de sauvegarde des Caravelles, résidentialisation de Sainte-Jeanne, rénovation du groupe scolaire de la Frayère), d'embellissement et de sécurisation des espaces publics (rue Amador Lopez, entretien des berges de la Frayère etc). **La responsabilité qui est la mienne est de donner un nouvel élan, en cherchant toujours l'efficacité.**

**La "Nouvelle Frayère" doit être un quartier où il fait bon vivre, plus sûr**, un quartier à la fois mieux à l'intérieur et **qui se projette sur l'extérieur**. La "Nouvelle Frayère" sera un **quartier plus accessible**, plus pratique où l'on viendra car on y trouvera des services que l'on ne trouve pas ailleurs ; **un quartier convivial, avec une politique de l'habitat bien ciblée, une programmation culturelle ambitieuse, des espaces sportifs et de loisirs performants**. Un quartier dont la praticité et l'embellissement seront significativement améliorés avec des **stationnements plus nombreux et mieux organisés, l'implantation de commerces** en périphérie immédiate, de **nouveaux services, médicaux, sociaux, publics, privés**.

Nous sommes en effet partis des besoins de l'humain, avec comme finalité principale **l'amélioration de votre cadre de vie**, de la sécurité et de votre quotidien en matière, notamment, d'accès à l'emploi, aux transports, aux loisirs, aux services de proximité. **Il n'y a pas de sécurité efficace sans coresponsabilité civique**. Dans toutes ses composantes, la **sécurité sera renforcée** et les citoyens significativement impliqués dans cette chaîne de performance où le civisme tiendra une place prépondérante et centrale.

**Partageons cette nouvelle aventure, réussissons ensemble ce projet exceptionnel !**

**Bienvenue dans la Nouvelle Frayère !**

## SOMMAIRE



**p04.** Les habitants au cœur du projet

**p04.** Les temps forts de l'année 2018

**p05.** Le numérique s'invite à la Frayère

**p05.** Un cadre de vie embelli

**p06.** De nouveaux équipements pour de nouveaux services

**p08.** Une sécurité renforcée

**p08.** Des espaces publics plus pratiques et mieux sécurisés

**p09.** Un quartier qui s'ouvre sur des équipements de haute qualité

**p09.** Une amélioration significative de l'habitat

**p10.** Un quartier durable respectueux de l'environnement

**p11.** Calendrier

**p12.** Permanence

## LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET



La requalification du quartier de la Frayère est le fruit d'un **travail collaboratif engagé avec ses habitants**, dès le mois de mai 2017, grâce aux **ateliers participatifs**.

Ces ateliers se poursuivront tout au long de la mise en œuvre du projet.

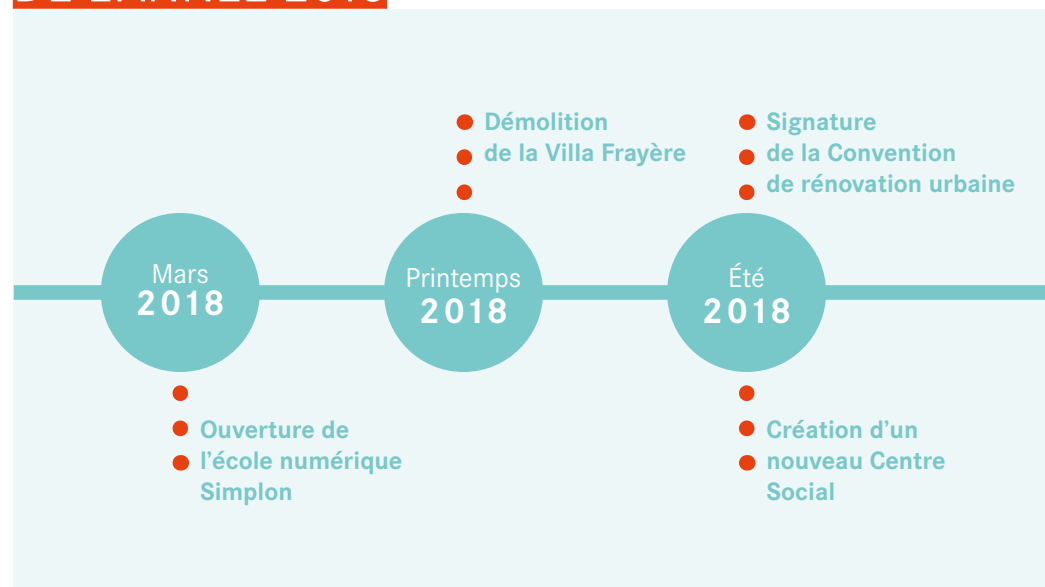
## LE NUMÉRIQUE S'INVITE À LA FRAYÈRE



L'ÉCOLE SIMPLON, IMPLANTÉE DEPUIS LE 5 MARS 2018 DANS LA FRAYÈRE, PROPOSE UNE **FORMATION GRATUITE POUR DEVENIR DÉVELOPPEUR DE SITES WEB/APPLICATION, INTÉGRATEUR, E-COMMERÇANT... AFIN DE TROUVER RAPIDEMENT UN EMPLOI DANS UN SECTEUR QUI RECRUTE.**

Elle s'inscrit plus largement dans la démarche engagée par la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins pour stimuler l'innovation dans les domaines de l'économie créative et particulièrement du numérique. 132 candidats ont postulé, 26 ont été retenus et vont se former gratuitement pendant 7 mois afin d'obtenir le titre professionnel de Niveau III "Développeur web".

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018



## UN CADRE DE VIE EMBELLI

**CONSTRUCTION** de nouvelles passerelles piétonnes éclairées et sécurisées en cas d'inondation (submersibles).



**RÉAMÉNAGEMENT** des rives de la Frayère, avec la création d'une promenade continue le long du fleuve.

**DÉVELOPPEMENT** des continuités paysagères transversales avec le réaménagement du parc au sud de l'Azurénne et au nord du stade Maurice Chevalier.



# DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR DE NOUVEAUX SERVICES

Les nouveaux équipements et services vont être implantés dans l'ensemble du quartier selon trois secteurs géographiques.

## AU CŒUR DU QUARTIER

**Pôle social et culturel** et une **crèche** au pied de la tour S **1**

Livraison  
2022



Services associés au pied de la tour I : **Police, conciergerie, restaurant d'entreprise solidaire, etc.** **2**

Livraison  
2022



**Pôle entrepreneurial** implanté dans un nouveau bâtiment : Mission Locale, PLIE, Simplon, coworking, école d'entreprenariat, couveuse d'entreprises **3**

Livraison  
2023



**Nouvelle place animée ; un parking agrandi, embelli et réorganisé côté ouest.**

Intégration de la rue Amador Lopez en **traversée de place.**

Livraison  
2023

## AU SUD



**Pôle santé : médecins, infirmiers, pharmacie, etc.**



**Pôle sports et loisirs : citystade, futsal, salle de boxe, fitness, etc.**

Livraison  
2023



Services associés (**snack**).



**Parking sécurisé** pour l'ensemble des usagers du secteur.

Livraison  
2023



## AU NORD-EST



**Pôle de services et de commerces** avec l'**aménagement d'un parking** devant les commerces existants et devant les Caravelles pour en améliorer l'accès et l'attractivité.

Livraison  
2020

## UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

L'amélioration de la sécurité par la suppression des zones dangereuses au sein du quartier de la Frayère est l'un des éléments clés de la réussite de ce projet. Elle repose notamment sur :



**L'implantation d'un poste de police** au cœur du quartier.

**La sécurisation et la rénovation des parties communes** sur certaines résidences (notamment des halls d'immeubles).

**Le renforcement de l'éclairage** et de la **surveillance** des chemins piétonniers.

**L'embellissement** des espaces et le **désenclavement** de certaines copropriétés ou équipements, le **réaménagement** de parkings, etc.

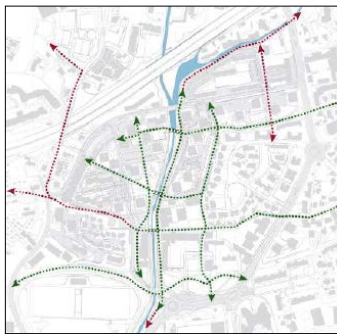
## DES ESPACES PUBLICS PLUS PRATIQUES ET MIEUX SÉCURISÉS

La requalification et la création de cheminements piétons aménagés, éclairés et surveillés à travers le quartier. Ces jonctions internes et externes permettront de créer des liens entre les espaces d'activités et l'extérieur du quartier.

Amélioration et sécurisation des circulations internes et du stationnement :

**Restructuration** du chemin de l'école en bouclage à double sens.

**Désenclavement** de la copropriété du Concorde.



**Remplacement** du parking du Caroubier et du Concorde par des parkings en terrasses résidentialisés.



**Amélioration** du stationnement le long de l'avenue des Buissons Ardents.

## UN QUARTIER QUI S'OUVRE SUR DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE QUALITÉ

Piscine du Grand Bleu



Palais des Victoires



Futur complexe cinématographique (fin 2019)



Pépinière d'entreprises Bastide Rouge (starts-up)



Futur campus universitaire (fin 2019)

## UNE AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE DE L'HABITAT

### PAR LE BAILLEUR LOGIREM SUR LA RÉSIDENCE SAINTE-JEANNE

Une nouvelle offre de logement adaptée à la demande, une modernisation des bâtiments.

**Rénovation du cadre bâti** : amélioration et adaptation des **halls d'entrée de la résidence**, **sécurisation des pieds d'immeubles**, **rénovation des parties communes** (cages d'escaliers, paliers d'étages, désamiantage des sols).





## PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS DES COPROPRIÉTÉS EXISTANTES DANS LA RÉNOVATION DE LEUR HABITAT

Trois copropriétés de nature différente occupent une place essentielle dans le périmètre du renouvellement urbain du quartier de la Frayère :

- ▶ **LES CARAVELLES** (174 logements) ;
- ▶ **L'AZURÉENNE** (129 logements) ;
- ▶ **LE CONCORDE** (55 logements).

Un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) et le dispositif "Habiter mieux" vont ainsi être mis en œuvre sur ces résidences.

Le premier vise à prévenir, en amont, le processus de dégradation en faisant comprendre aux copropriétés l'intérêt qu'elles ont à mener les travaux. Le second permet d'obtenir des aides pour que les propriétaires rénovent leur chauffage, isolation...

## UN QUARTIER DURABLE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUCTION DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE POUR LES HABITANTS

La création d'une **nouvelle chaufferie** biomasse va permettre d'alimenter en chauffage et en eau chaude la résidence Sainte-Jeanne, la copropriété l'Azuréenne, et d'autres bâtiments existants sur les quartiers Frayère/Bocca. Cette chaleur produite par une chaufferie mixte biomasse-gaz, implantée à proximité du projet Bastide Rouge (en face du Palais des Victoires) sera distribuée par un réseau enterré de plus de 2 km.



LA CRÉATION DE CE NOUVEAU RÉSEAU DE CHALEUR, PORTÉ PAR L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS, PERMETTRA :

d'obtenir un **prix de vente de la chaleur inférieur au prix actuel payé par les usagers** et ainsi de **réduire la facture énergétique** ;

d'inscrire pleinement le quartier dans la **dynamique de transition énergétique** impulsée par l'accord de Paris sur le climat (COP21).

## UNE CONVIVIALITÉ ET UN ESPRIT CIVIQUE FAVORISÉS

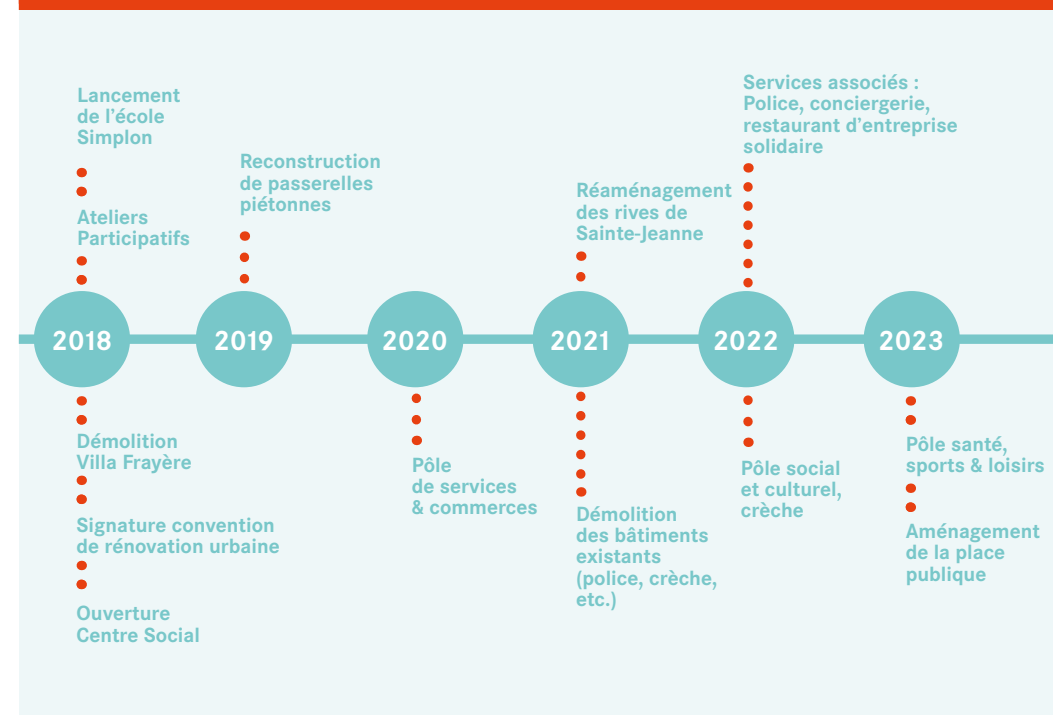


Un coordinateur sera recruté et présent sur le quartier au service des habitants.

**Objectif :** mobiliser leur participation et améliorer la réactivité des interventions du bailleur, des copropriétés, des services de la Ville et de l'Agglomération en matière de :

- ▶ **PROPRETÉ DES ESPACES**
- ▶ **D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT**
- ▶ **D'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES ENCOMBRANTS.**

## CALENDRIER



**UNE QUESTION SUR LE PROJET ?  
RETROUVEZ-NOUS À LA MAISON DU PROJET "NOUVELLE FRAYÈRE"  
UNE PERMANENCE EST OUVERTE POUR VOUS ACCUEILLIR  
TOUS LES JEUDIS DE 14H À 17H :**

**Résidence Sainte-Jeanne**  
15 avenue des Buissons Ardents  
Bâtiment N (rez-de-chaussée)  
06150 CANNES LA BOCCA  
Tél. 04 89 82 27 36  
[nouvelle.frayere@cannespaysdelerins.fr](mailto:nouvelle.frayere@cannespaysdelerins.fr)



**Agglomération Cannes Lérins**  
CS 50 044 - 06414 CANNES Cedex  
Tél. : +33 (0) 4 89 82 27 00 - Fax : +33 (0) 4 89 82 27 20  
[contact@cannespaysdelerins.fr](mailto:contact@cannespaysdelerins.fr)  
[www.cannespaysdelerins.fr](http://www.cannespaysdelerins.fr)



## II. Dossier de presse : Signature de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain (31 juillet 2019)

# DOSSIER DE PRESSE

## Bienvenue dans la Nouvelle Frayère

Signature de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain



**Mercredi 31 Juillet 2019 à 18h00**  
**Cannes**



# **Bienvenue à la Nouvelle Frayère : le premier projet de rénovation urbaine de la Région Sud PACA est signé à Cannes**

<b>Un investissement sans précédent pour transformer le quartier</b>	<b>p. 4</b>
<b>Un projet construit pour, par et avec les habitants</b>	<b>p. 5</b>
<b>Les chiffres clefs de la rénovation</b>	<b>p. 7</b>
<b>Les enjeux et partis pris d'aménagement</b>	<b>p. 8</b>
<b>Les temps forts et les actions déjà réalisées</b>	<b>p. 12</b>
<b>Calendrier et prochaines étapes</b>	<b>p. 13</b>

## **Contact Presse**

Romain FEYTE Tel. : 06.18.70.40.67 / [romain.feyte@cannespaysdelerins.fr](mailto:romain.feyte@cannespaysdelerins.fr)

« Au-delà d'une opération de requalification urbaine, **il s'agit d'un projet de renaissance totale du quartier**. Il est le fruit d'un **travail collaboratif** que nous avons engagé ensemble, dès le mois de mai 2017, grâce aux **ateliers participatifs** et au **soutien de l'ensemble de nos partenaires financiers**. Nous sommes **en effet partis des besoins de l'humain**, avec comme **finalité principale l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité et du quotidien des habitants** en matière, notamment, d'accès à l'emploi, aux transports, aux loisirs, aux services de proximité. **La signature, ce jour, de la convention pluriannuelle de rénovation urbaine de la Frayère est une étape inédite et cruciale** dans la poursuite des actions concrètes menées : **il s'agit de la première convention de ce type signée à l'échelle régionale, qui scelle, de façon définitive, les engagements de chacun des partenaires, dans la métamorphose de ce quartier.** » David LISNARD, Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins



## Un investissement sans précédent pour transformer le quartier

La convention pluriannuelle de rénovation urbaine, qui est signée ce jour par huit partenaires financiers, est le fruit d'un travail dense et collectif. Dans le prolongement de la signature du protocole de préfiguration n° 505 signé le 8 décembre 2016, le projet de rénovation urbaine de La Frayère, cofinancé par l'ANRU, est le premier engagé et signé à l'échelle régionale, à la suite de sa validation par le Comité d'engagement du Programme National de Renouvellement Urbain le 26 mars dernier.

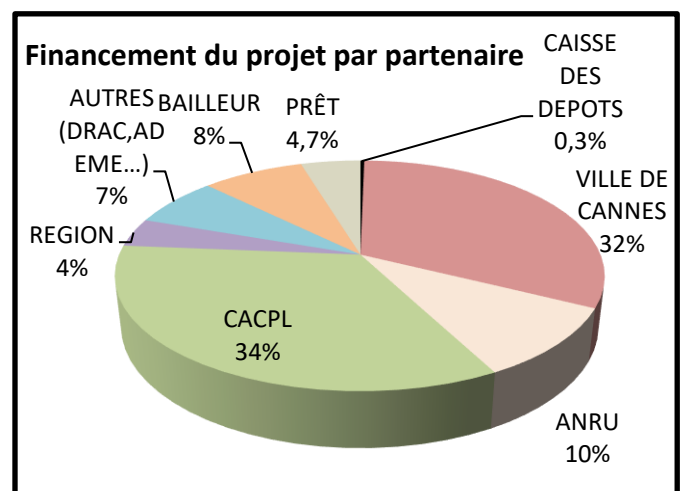
Au terme de nombreux mois de travail concerté, la réalité du projet « Nouvelle Frayère » franchit une étape supplémentaire avec la signature de ce partenariat inédit qui fixe, pour 5 ans (2019-2024), les engagements, principes d'aménagement et les co-financements du projet dont ceux de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Plus qu'un acte administratif incontournable, cette convention témoigne d'une volonté forte et commune de poursuivre et intensifier les actions menées à la Frayère, afin que ce quartier de Cannes prenne toute sa part dans la dynamique urbaine et économique sans précédent impulsée à l'Ouest de la ville.

Le quartier fait, en effet, l'objet, depuis bientôt dix ans, d'investissements importants : près de 40 millions d'euros déjà investis - dont 24 millions engagés par la Mairie de Cannes - en matière de création d'équipements publics (city stade, Centre Aquatique Grand Bleu, Pont Neuf), de réhabilitation du bâti (plan de sauvegarde des Caravelles, résidentialisation de Sainte-Jeanne, rénovation du groupe scolaire de la Frayère), d'embellissement et de sécurisation des espaces publics (rue Amador Lopez, entretien des berges de la Frayère etc.).

### Plus de 30 millions d'euros engagés dans le cadre de cette convention

- Une enveloppe prévisionnelle de dépenses de **30 577 801 € HT** ;
- La part de la Mairie de Cannes représente **32%** soit 9 738 718,40 € H.T ;
- La part de l'Agglomération Cannes Lérins représente **34%** du montant total soit **10 328 615,25 € HT**, incluant la construction du réseau de chaleur biomasse et l'ingénierie attachée (AMO), opérations hors ANRU (2 565 000 €HT) ;
- **Autres participations financières:**
  - **ANRU : 10%** soit 2 930 644,25 € H.T;
  - **LOGIREM : 8%** soit 2441 978€ H.T+ Prêt bonifié ANRU
  - **Action Logement : 4,7%** soit 1 437 553,10 € HT;
  - **Région Sud Alpes-Côte d'Azur : 4%**, soit 1 298 292€ HT ;
  - **Autres financements (Ademe, Drac..)** : **7 %**, soit 2 287 000 € HT ;
  - **Banque des territoires : 0,3%**, soit 115 000 € HT.

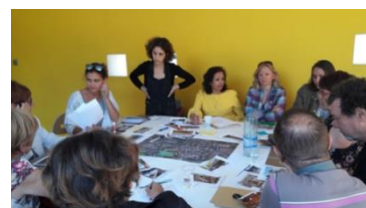


## Un projet construit pour, par et avec les habitants

« *Ce sont ses habitants qui font la Frayère, c'est pourquoi toutes nos actions ont pour objectif l'amélioration de leur qualité de vie. C'est un projet prioritaire que nous avons conçu pour, par et avec les habitants, grâce à une méthode originale de participation citoyenne qui permet de croiser le vécu et le théorique pour trouver le bon équilibre. En effet, pour qu'un projet d'une telle ampleur soit une réussite, les habitants doivent se l'approprier, y participer, être régulièrement et précisément informés sur la nature des actions concrètes menées et le calendrier des réalisations* ». **David LISNARD, Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins.**

Les habitants du quartier ont effectivement été associés dès le départ pour **construire et déterminer les espaces publics et les espaces extérieurs, la vie de quartier, les relations sociales, les équipements, les circulations et les déplacements.**

**Pas moins d'une dizaine d'ateliers participatifs ont été organisés avec, au total, près de 200 participants,** sur diverses thématiques relatives à la rénovation du quartier.



- atelier **diagnostic**, le 2 mai 2017 pour faire un **état des lieux sur le quartier**;
- atelier **prospective**, le 24 mai 2017 pour **caractériser ce que serait le quartier dans l'idéal** ;
- atelier **programmation**, le 29 juin 2017 pour **analyser la proposition programmatique des urbanistes et élaborer des propositions avec eux** ;
- atelier de **présentation du projet** le 13 février 2018 ;
- atelier pour définir la **methodologie relative à l'information, l'implication et la mobilisation des habitants dans la durée**, le 23 mai 2018 ;
- atelier **Prévention Déchets**, le 8 novembre 2018 pour leur apporter une **information sur le tri sélectif et présenter le dispositif CLIINK®**.

### Un logo « Nouvelle Frayère Cannes » créé par les enfants du quartier

Les enfants ont aussi été **étroitement associés et co-producteurs de l'avenir de leur quartier** en créant un **logo qui identifie le projet « Nouvelle Frayère »**. Agés de 10-12 ans, ils ont, en effet, collectivement travaillé à la création de ce logo à travers **3 ateliers pédagogiques animés par Cannes jeunesse**, en présence de la directrice de la rénovation urbaine **dans les locaux du centre social**. Objectif : développer un **sentiment de fierté pour les enfants et leurs parents** d'avoir contribué activement à la mise en œuvre du projet de Nouvelle Frayère.





## La Maison du Projet : des temps forts pour les habitants

**Une permanence hebdomadaire (le jeudi de 14 h à 17 h) ;**

**Un accompagnement renforcé en faveur de l'insertion professionnelle et du retour à l'Emploi** avec l'étroit concours de :

- **POLE EMPLOI et PLIE** : informations collectives autour des métiers du bâtiment, de la restauration, du service à la personne et du nettoyage ;
- **POLE EMPLOI et ALTER EGAUX** : création de « clubs expériences » sur 11 semaines.

Objectif : le retour à l'emploi des femmes de plus de 45 ans, 15 femmes en ont bénéficié dont 73% sont issues de La Frayère.



## Les chiffres clefs de la rénovation « Nouvelle Frayère »

**30 millions d'euros H.T investis**

**31 450m<sup>2</sup> d'espaces publics totalement rénovés**

**26 430m<sup>2</sup> de parcs et jardins réhabilités**

**2 552 m<sup>2</sup> d'équipements publics créés**

**Une équipe dédiée de 4 personnes**

**19 820 heures d'insertion, équivalent à 40 mises en**

**situation de travail dont 20 sur un retour à l'emploi**

**durable minimum**

**Une démarche participative tout au long du projet**

**Valorisation de la mémoire du quartier**

## Les enjeux et partis pris d'aménagement

« **La Nouvelle Frayère doit être un quartier où il fait bon vivre, plus sûr, un quartier à la fois mieux à l'intérieur et qui se projette sur l'extérieur, un quartier plus accessible, plus pratique où l'on viendra car on y trouvera des services que l'on ne trouve pas ailleurs ; un quartier convivial, avec une politique de l'habitat bien ciblée, une programmation culturelle ambitieuse, des espaces sportifs et de loisirs performants. Un quartier dont la praticité et l'embellissement seront significativement améliorés avec des stationnements plus nombreux et mieux organisés, l'implantation de commerces en périphérie immédiate, de nouveaux services, médicaux, sociaux, publics, privés.** David LISNARD, Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins

### **1** Renforcer l'offre de services et les équipements



**Au cœur du quartier, création :**

- d'un **pôle social et culturel** et d'une crèche au pied de la tour S => **livraison : 2022** ;
- des **services associés** au pied de la tour I (Police, conciergerie, restaurant d'entreprise solidaire, etc.) => **livraison : 2022** ;
- d'un **pôle entrepreneurial** implanté dans un nouveau bâtiment (Mission Locale, PLIE, Simplon, coworking, école d'entrepreneuriat, couveuse d'entreprises) => **livraison : 2023** ;
- d'une **nouvelle place animée** ;
- d'un **parking agrandi**, embelli et réorganisé côté ouest ;
- et **intégration de la rue Amador Lopez en traversée de place.**



**Au sud, création :**

- d'un pôle sports et loisirs (multisports dont citystade, futsal, salle de boxe, fitness) ;
  - d'un pôle santé (médecins, infirmiers, spécialistes) et d'une pharmacie ;
  - de services associés (snack) ;
  - d'un parking sécurisé pour l'ensemble des usagers du secteur.
- ⇒ **Livraison : 2023.**

**Au nord-est, création d'un pôle de services et de commerces : réaménagement du parking au droit des commerces existants devant les Caravelles pour en améliorer l'accès et l'attractivité. => Livraison : 2020.**

### **2** Des espaces publics de haute qualité plus pratiques et mieux sécurisés

- **Requalification et création de cheminements piétons aménagés, éclairés et surveillés à travers le quartier.** Ces jonctions internes et externes permettant de créer des liens entre les espaces d'activités et l'extérieur du quartier.

- **Amélioration et sécurisation des circulations internes et du stationnement :**
  - **restructuration du chemin de l'école** en bouclage à double sens ;
  - **désenclavement de la copropriété du Concorde ;**
  - **remplacement du parking en superstructure du Caroubier et du Concorde** par des parkings en terrasses résidentialisés ;
  - **amélioration du stationnement** le long de l'avenue des Buissons Ardents.
- **Une sécurité renforcée:**

L'amélioration de la sécurité est l'un des éléments clés de la réussite de ce projet. Elle repose notamment sur :

  - **l'implantation d'un poste de police au cœur du quartier,**
  - **la sécurisation et la rénovation des parties communes sur certaines résidences** (notamment des halls d'immeubles),
  - **l'embellissement des espaces et le désenclavement de certaines copropriétés ou équipements,** le réaménagement de parkings, etc.



### 3 Un quartier durable qui respecte l'environnement

#### Création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse



Le réseau de chaleur va alimenter **en chauffage et en eau chaude** la résidence Sainte-Jeanne, la copropriété l'Azuréenne, les bâtiments existants sur les quartiers Frayère/Bocca.

Cette chaleur produite par une **chaufferie mixte biomasse-gaz**, implantée à proximité du projet Bastide Rouge (en face du Palais des Victoires) sera distribuée par un **réseau enterré de plus de 2 km**.

**Ainsi, ce système permettra :**

- **d'éviter l'émission de plus de 1 400 tonnes de CO<sub>2</sub> par an** soit un bouquet énergétique de plus de 70% d'énergies renouvelables ;
- **d'obtenir un prix de vente de la chaleur inférieur** au prix actuel payé par les usagers et ainsi de **réduire la facture énergétique des habitants.**

Ce projet durable s'inscrit pleinement dans la dynamique de transition énergétique impulsée par le Grenelle de l'environnement et la loi de transition énergétique et participe à l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris sur le climat (COP21). **La création du réseau de chaleur est un service public porté par l'Agglomération Cannes Lérins avec une mise en service envisagée pour 2021.**

## 4 Un habitat modernisé et une nouvelle offre adaptée à la demande

### 1- Par le bailleur, Logirem, sur la résidence Sainte Jeanne

**Une nouvelle offre de logement adaptée à la demande, une modernisation des bâtiments.**

- **Recomposition de 10 logements T4 de grande surface en 15 logements (5 T1, 5 T2 et 5 T3)** dans les bâtiments I et S afin de répondre à la demande. **Cibles : jeunes actifs, personnes âgées, familles recomposées.**



- **Rénovation du cadre bâti :** amélioration et adaptation des halls d'entrée de la résidence, sécurisation des pieds d'immeubles, rénovation des parties communes (cages d'escaliers, paliers d'étages, désamiantage des sols).

### 2- Par l'accompagnement des résidents des copropriétés existantes dans la rénovation de leur habitat : mise en sécurité et rénovation thermique

Trois copropriétés de nature différente occupent une place essentielle dans le périmètre du renouvellement urbain du quartier de la Frayère :

- les Caravelles (174 logements) ;
- l'Azuréenne (129 logements) ;
- le Concorde (55 logements).

Un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) et du dispositif « Habiter mieux » va ainsi être mis en œuvre sur ces résidences.

## 5 Améliorer la convivialité et l'esprit civique

**Un coordinateur a été recruté et est présent sur le quartier au service des habitants.** Objectif : mobiliser leur participation et améliorer la réactivité des interventions du bailleur, des copropriétés, des services de la Ville et de l'Agglomération en matière de :



- propreté des espaces ;
- amélioration de la gestion des encombrants ;
- tranquillité ;
- information et communication autour des projets d'aménagement.

## 6 Un quartier qui s'ouvre sur des équipements de haute qualité, pleinement intégré dans la dynamique urbaine engagée



## Bienvenue dans la Nouvelle Frayère



LA MAIRIE DE CANNES  
ET L'AGGLOMÉRATION CANNES LERINS  
AGISSENT POUR VOUS



## Les temps forts et les actions déjà réalisées

- **Avril 2017 : ouverture de l'Espace Frayère** dans un local entièrement rénové et géré par la commune de Cannes offrant de nouveaux services publics et associatifs à un quartier qui en était totalement dépourvu ;
- **Fin 2017 : ouverture de la Maison du projet au cœur du quartier ;**
- **Printemps 2018 : démolition de la Villa Frayère ;**
- **Mars 2018 : ouverture de l'école numérique Simplon** à Coubertin puis installation de la deuxième promotion de 24 apprenants le 1<sup>er</sup> février 2019, au cœur du quartier de la Frayère. Obtention en 2019 du Label « Grande Ecole du Numérique », une distinction de qualité et d'innovation ;
- **Janvier 2019 : Ouverture d'un Centre social** en plein cœur du quartier dans des locaux entièrement rénovés dont le pilotage a été confié à l'association **Parcours de Femmes**, un nouveau lieu d'accompagnement des familles, d'animation et d'éducation ;
- **Juin 2019 : arrivée d'une coordinatrice de la Gestion Urbaine de Proximité dédiée à l'amélioration du cadre de vie au quotidien des habitants du quartier, en charge de coordonner les actions des services techniques de la ville et de l'Agglo, et de Logirem, en matière de propreté des espaces publics et privés, enlèvement des encombrants, etc. ;**
- **Pérennisation de l'implication active des habitants dans la mise en œuvre du projet** selon le programme et les modalités d'actions définis dans la convention de rénovation urbaine, autour de 3 objectifs principaux : participer à l'élaboration d'un projet qualitatif, susciter l'intérêt pour son quartier à travers des programmes réellement adaptés aux besoins et usages et préparer aux transformations à venir et à une meilleure appropriation de la part des habitants.

**SIMPLON**  
| cannes frayère



Inauguration Ecole Simplon, février 2019

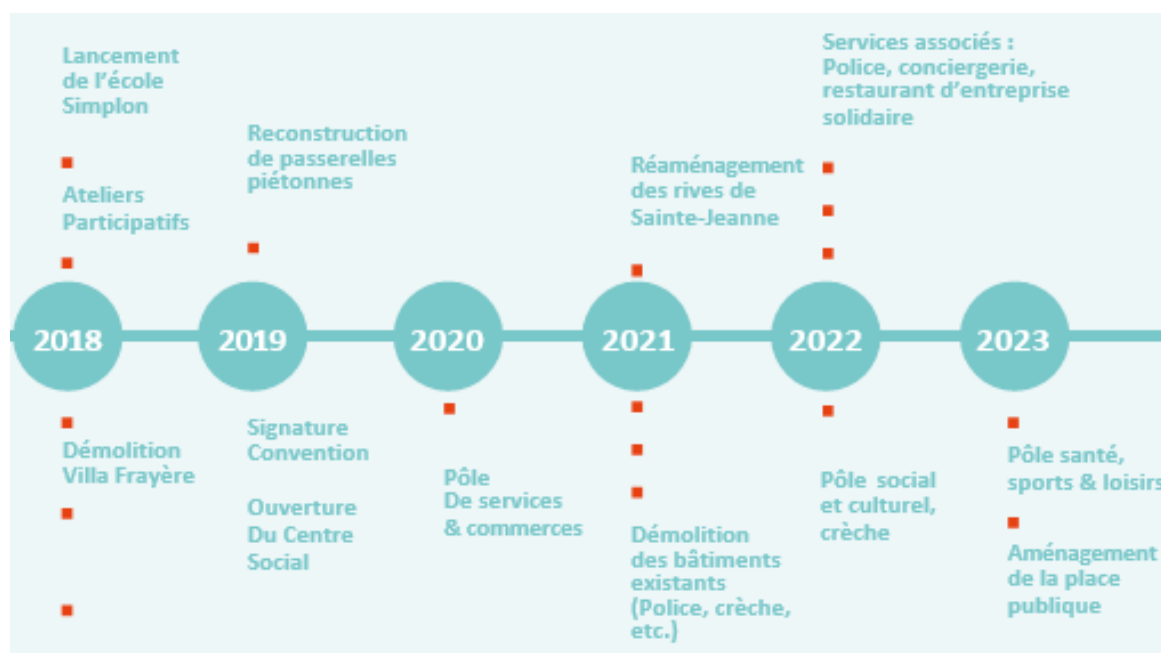


### Prévention du Risque Inondation

- **Réhabilitation des digues de la Roubine et de la Frayère** réalisée en partenariat avec le SMIAGE, au printemps 2019 ;
- **94 555 mètres nettoyés et 242 670 m<sup>2</sup> débroussaillés en 2018/2019 ;**
- **2 352 avaloirs et clapets nettoyés chaque année ;**
- **Cannes La Bocca, zone pilote en matière de mise en œuvre des Déclarations d'Intérêt Général.** En effet, les premiers arrêtés préfectoraux (septembre 2017) sur le territoire communautaire concernaient les vallons des Gabres et du Devens et les cours d'eau Roquebillière et Frayère.



## Calendrier et prochaines étapes



### Les actions 2019-2020

- **Reconstruction de la passerelle au droit du Grand bleu** éclairée et sécurisée en cas d'inondation ;
- **Reconstruction des 2 autres passerelles** qui desserviront les nouveaux équipements et la nouvelle place publique ;
- **Définition des programmes fonctionnels permettant de lancer les concours d'architectures du cœur de quartier et de l'entrée sud ;**
- **Mise en place de la MOUS (Maitrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale) d'accompagnement au relogement ;**
- **Organisation de séquences co-animées avec la Logirem**, autour de la mission de relogement, du projet de stationnement du Caroubier (en remplacement du parking couvert).





### III. Communiqué de presse – 13/02/2023

*La Nouvelle Frayère avance*

## L'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes retiennent l'Agence UNIC Architecture et le cabinet Comte & Vollenweider Architectes pour la « Nouvelle Frayère »

La « Nouvelle Frayère » est un projet majeur conçu en étroite collaboration avec les riverains et porté conjointement par l'Agglomération Cannes Lérins, la Mairie de Cannes, LOGIREM et Foncière Logement avec le concours de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. D'un investissement global de 50 millions € T.T.C (38 millions T.T.C pour le renouvellement urbain et 12 millions T.T.C pour la lutte contre les inondations), le programme vise à transformer le quartier pour l'embellir, le rendre plus pratique, mieux sécurisé et respectueux de l'environnement. Dans ce cadre, les deux projets baptisés « Cœur de Frayère » et « Pôle Sport Santé » vont regrouper un panel de services et équipements publics très attendus tels qu'une médiathèque, un poste de police municipale, une crèche, une pharmacie, un parking ou encore un espace sport et loisirs. Ainsi, l'Agglomération Cannes Lérins a lancé en septembre 2022 un concours d'architecture permettant *in fine* de sélectionner : l'Agence UNIC Architecture et le cabinet Comte & Vollenweider. Le début des travaux commence début 2024 avec une livraison des premiers équipements fin 2025.

*« Le programme Nouvelle Frayère comprend des aménagements urbains esthétiques et utiles pensés avec les habitants pour améliorer durablement leur cadre de vie. Ainsi, nous avons choisi de nous appuyer sur l'expertise reconnue des cabinets d'architectures UNIC et Comte & Vollenweider. Leur projet répond à toutes les exigences y compris environnementale, paysagère, sécuritaire et énergétique nécessaires pour le quartier. En somme, notre travail progresse et nous entrons désormais dans la phase active avec la livraison des premiers équipements fin 2025, après la pose des deux passerelles en 2022 et 2023. La Nouvelle Frayère avance ».*

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

### Deux aménagements concrets pour renforcer l'offre de services et d'équipements publics

Le quartier de la Frayère est composé de près de 1 000 logements pour un total de plus de 4 000 habitants. Il fait l'objet d'un vaste **Programme de Renouvellement Urbain (PRU)** visant à transformer profondément ce site en un **quartier durable et attractif**. Il prévoit notamment la création de plusieurs équipements publics sur deux projets d'aménagements distincts baptisés « **Cœur de Frayère** » et « **Pôle Sport-Santé** ». Ces derniers ont été soumis en septembre 2022 à un **concours de maîtrise d'œuvre** afin de choisir les propositions architecturales **les plus respectueuses de l'environnement et de l'identité du quartier**. Les marchés ont finalement été attribués aux cabinets d'architecture **UNIC sous la direction d'Adrien Champsaur** (Cœur de Frayère) et **COMTE & VOLLENWEIDER sous celle de Pierre-André Comte** (Pôle Sport et Santé) qui a notamment conçu la résidence étudiante *Nouvelle Vague* et le hangar 16 de l'aéroport Cannes-Mandelieu.



Modèle 3D – Vue aérienne du projet « Cœur de Frayère » à gauche et vue d'ensemble des deux tours I (au nord) et S (au sud) à droite – Photos non-contractuelles © UNIC Architecture

D'un montant estimé à **12 564 259,2 € T.T.C<sup>1</sup>**, les travaux du projet « **Cœur de Frayère** » (au sud) comprennent :

<sup>1</sup> Bâtiments et aménagements extérieurs compris.

- un **pôle culturel** (composé d'une médiathèque) et l'École Simplon, au pied du bâtiment S de Logirem ;
- un **poste de police municipale, un centre social et des services de proximité** (point chaud et restauration d'insertion), au pied du bâtiment I de Logirem ;
- une **crèche d'une capacité de 28 berceaux avec un jardin réservé et un pôle entrepreneurial** (espace destiné à accueillir des activités d'insertion avec l'implantation de la Mission locale Cannes Lérins et d'1 Pacte emploi) ;
- la **requalification des espaces publics** avec une grande esplanade animée, la création de cheminements piétons et la végétalisation des espaces extérieurs.



Modèle 3D – Vue aérienne du projet « Pôle Sport-Santé » à gauche et de la façade du pôle santé et de la pharmacie surplombée par les logements à droite – photos non-contractuelles © Comte & Vollenweider Architectes

D'un montant estimé à **7 828 014 € T.T.C.**, les travaux du programme « **Pôle Sport-Santé** » (au nord) prévoient :

- un **espace sport et loisirs** avec deux salles destinées à la boxe et à la danse ;
- la création d'un **city stade** en remplacement de l'actuel ;
- un **pôle santé** incluant notamment des espaces dédiés à la téléconsultation et une pharmacie ;
- la réalisation de **neuf logements destinés à des actifs, ménages et familles salariés** par Foncière logement ;
- la construction d'un **parking en silo** d'une capacité de 84 places ;
- la création des **espaces extérieurs** aux abords du bâtiment incluant une aire de fitness et de « street-workout ».

Grâce à ces nouveaux aménagements publics, l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes entendent **redynamiser l'économie du quartier, renforcer son accessibilité, l'embellir, le sécuriser** pour *in fine* **améliorer durablement le cadre de vie** de ses habitants.

*Autour d'Adrien Champsaur, **UNIC architecture** développe depuis 20 ans une architecture « adaptée » et citoyenne dans une démarche sensible visant à articuler les désirs et les possibles pour réunir, en un même objet, l'émotion et le réel. Avec une ambition toujours renouvelée, et un questionnement permanent sur la matérialité, l'agence revendique la justesse et l'équilibre de chacune de ses réponses. En bois, en pierre ou en béton, leurs projets contextuels, revendiquent une identité de situation.*

*L'agence **Comte & Vollenweider Architectes** est structurée autour de collaborateurs formés selon une approche marquée par une attention au territoire, au paysage, à la topographie ou à la lumière, aussi bien qu'au contexte social et urbain. Revendiquant une « ouverture au monde », le cabinet voit la technique comme un outil de projet dans l'objectif d'une architecture responsable et durable, nourrie des contraintes topographiques, sismiques, climatiques et environnementales. L'agence a reçu le Prix de la première œuvre (équerre d'argent) en 2007 pour la cité artisanale de Valbonne et le Prix AMO en 2013 pour le Hangar 16 de l'aéroport Cannes-Mandelieu.*



## IV. Communiqué de presse – 04/07/2022

Communiqué de presse

Le 04/07/2022

Programme de rénovation urbaine « Nouvelle Frayère »

## L'Agglomération Cannes Lérins installe une passerelle piétonne en aval de l'avenue des Buissons Ardents pour faciliter la circulation

Dans le cadre du programme de requalification urbaine « Nouvelle Frayère » à Cannes-La Bocca, David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes, a présenté, lundi 4 juillet 2022, l'avancée du chantier de la passerelle piétonne « l'Azurienne » installée en aval de l'avenue des Buissons Ardents. Les travaux de cette opération, d'un montant total de 783 600 € T.T.C, ont débuté en février 2022 et s'achèveront sous peu. Construite sur le même modèle que la passerelle du « Grand Bleu » mise en fonction en août 2020, elle facilite la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite. Sécurisée, elle répond aux exigences du Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) élaboré par l'intercommunalité et du Plan de prévention du risque inondation (PPRI) de l'État. Par ailleurs, elle s'inscrit dans la politique pionnière et innovante cannoise en matière de prévention et de gestion des risques majeurs.



A gauche et à droite, la passerelle piétonne l'Azurienne, au centre, David Lisnard en présence des équipes du chantier © CACPL

« L'installation de la passerelle « l'Azurienne » est un pas supplémentaire vers une Nouvelle Frayère plus dynamique, sécurisée et ouverte sur la ville. À l'instar de la passerelle du Grand Bleu, inaugurée en 2020, cet ouvrage qualitatif répond à toutes nos exigences : de sécurité contre le risque inondation, de mobilité pour permettre aux piétons et personnes handicapées de circuler plus facilement, et d'esthétisme dans le respect de l'identité du quartier. Cet équipement s'inscrit dans le programme de requalification urbaine Nouvelle Frayère, conçu par et pour les habitants, afin d'améliorer durablement leur cadre de vie grâce à des aménagements publics pratiques et utiles ».

David Lisnard, président de l'Agglomération et maire de Cannes

### Un ouvrage qualitatif, sécurisé et esthétique pour améliorer la circulation piétonne

La passerelle piétonne « l'Azurienne » est située en face du centre d'accueil ADOMA en aval de l'avenue des Buissons Ardents à Cannes-La Bocca. Cet équipement est composé d'une armature en acier **autoportée** qui repose sur deux fondations en béton, ce qui ouvre un large passage au cours d'eau afin de **répondre aux exigences de la lutte contre le risque inondation**. De même, la structure peut laisser passer sans obstruction une crue centennale (le débit qui n'a statistiquement qu'une année sur cent d'être observé ou dépassé).

L'ouvrage, qui relie les deux rives du Chemin de l'École et de l'impasse du Fenouil, a une longueur de 27 mètres et une largeur de 2,8 mètres, avec un garde-corps d'une hauteur de 1,65 mètre pour un poids total de 30 tonnes. Grâce à ces dimensions, la passerelle est totalement calibrée **pour accueillir les personnes à mobilité réduite**. Par ailleurs, pour embellir et sécuriser la structure de nuit, un **éclairage variable basse consommation** a été intégré.

La totalité du montant des travaux – 783 600 € T.T.C pour la fabrication de la passerelle et la réalisation des fondations – a été prise en charge par l'Agglomération Cannes Lérins. Menée sur six mois, l'opération s'achèvera sous peu. Une troisième passerelle du même type sera installée à hauteur de l'école La Frayère d'ici avril 2023.

Cette opération s'inscrit dans le vaste programme de requalification urbaine « Nouvelle Frayère », d'un montant total de 30,5 millions d'euros. Ce projet d'envergure répond de manière **concrète, coordonnée et efficace aux enjeux que connaît ce Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV)**. Il engage à ce titre **huit partenaires institutionnels** (ANRU, Logirem, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Action logement, CAF, Caisse des dépôts et consignations, Mairie de Cannes et Agglomération Cannes Lérins). **Conçu avec les riverains dans un esprit participatif**, il doit permettre, par de nouveaux aménagements publics, de **redynamiser l'économie du quartier** (accès à l'emploi, aux services publics et aux loisirs), **de l'embellir et renforcer sa sécurité et son accessibilité** notamment aux transports en commun.



## V. Communiqué de presse 28/02/2022

## Nouvelle Frayère 2020-2025

# La Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins procèdent à la démolition d'un ancien parking devenu lieu de deal, pour sécuriser et réaménager le Chemin de l'école



David Lisnard lors du lancement de la démolition d'une partie du parking souterrain Logirem - Crédits © Agglomération Cannes Lérins

Afin de sécuriser les abords de la copropriété Le Concorde, située dans le quartier de La Frayère à Cannes, David Lisnard a lancé, comme prévu, ce lundi 28 février 2022, la démolition d'une partie du parking souterrain du bailleur social Logirem, qui était devenu depuis des décennies un lieu de rassemblement et de trafics, y compris de stupéfiants. Ces travaux sont entièrement financés par la Mairie de Cannes à hauteur de 366 109 euros TTC. Ils vont ainsi permettre la création de nouvelles places de stationnement privées et sécurisées pour les résidents et le réaménagement du Chemin de l'école – avec la mise en place d'un double sens - pour fluidifier et faciliter la circulation des usagers et des services publics (secours, police etc.). Cette opération s'intègre dans le programme « Nouvelle Frayère » (2020-2025) initié le 31 juillet 2019 par David Lisnard, Président de l'Agglomération Cannes Lérins et Maire de Cannes.

*« La démolition de ce parking qui était devenu un lieu de squat et de deal, est le premier acte d'une opération majeure de réaménagement du Chemin de l'école qui s'inscrit dans le programme global de requalification urbaine « Nouvelle Frayère » lancé en 2019. Ce dernier représente un investissement durable et l'un des projets les plus importants du département des Alpes-Maritimes. Grâce à ces travaux d'embellissement et de sécurisation, nous allons redonner un cadre de vie convivial, accessible et rassurant à tous nos habitants. »*

**David Lisnard, président d'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes.**

## Démolition du parking et réaménagement du Chemin de l'école pour un quartier sécurisé et embelli

Ce lundi 28 février 2022, les travaux autour du secteur de la copropriété Le Concorde commencent par la démolition du parking Logirem, fermé par la Mairie de Cannes depuis le 7 mai 2021 car il était devenu un véritable point noir pour le quartier au sein duquel les dealers faisaient leur loi. **Il s'agit d'une première étape importante, d'un montant de 366 109 euros TTC**, qui a pour objectifs de sécuriser le stationnement des résidents, fluidifier la circulation et faciliter la desserte des services publics.

Ainsi, après concertation avec les riverains, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins vont procéder aux aménagements suivants :

- **la création de 70 nouvelles places de stationnement en surface, privées et sécurisées;**
- **le réaménagement du chemin de l'école avec un passage en double sens.**

Pendant la phase de travaux, des places de stationnement provisoires seront proposées aux résidents du Concorde.

La livraison de ces travaux est attendue pour 2023.

## La « Nouvelle Frayère » : un programme d'actions de proximité pour améliorer le cadre de vie des habitants

Cette politique de renouvellement urbain « Nouvelle Frayère », d'un investissement total de **30,5 millions d'euros H.T<sup>1</sup>**, étalée sur cinq ans, s'inscrit dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPRU) approuvé par l'Agglomération Cannes Lérins le 22 février 2016 en tant que chef de file de l'opération. Ce plan d'action prévoit de transformer en profondeur le quartier de La Frayère.

Parmi ces aménagements structurels, les deux projets « **Cœur de Frayère** » et « **Pôle Sport-Santé** » sont soumis à des concours de maîtrise d'œuvre pour choisir les architectes qui dessineront les futurs équipements.

D'un montant estimé à 10,4 millions d'euros H.T, le projet « **Cœur de Frayère** » (au sud) comprend :

- un **pôle culturel** (composé d'une médiathèque) et l'Ecole Simplon, au pied du bâtiment S de Logirem ;
- un **poste de police municipale**, un **centre social** et **des services de proximité** (boulangerie, conciergerie, restauration d'insertion), au pied du bâtiment I de Logirem ;
- une **crèche** d'une capacité de 28 enfants avec un jardin réservé, un **pôle entrepreneurial** (espace de coworking, école d'entrepreneuriat et couveuse d'entreprises) ;
- la **requalification des espaces publics** avec une grande esplanade animée, la création de cheminements piétons et la végétalisation des espaces extérieurs.

D'un montant estimé à 6,4 millions d'euros H.T, le programme du « **Pôle Sport-Santé** » (au nord) prévoit :

- un **espace sport et loisirs** avec deux salles destinées à la boxe et à la danse ;
- la création d'un **city stade** en remplacement de l'actuel ;
- un **pôle santé** incluant notamment des espaces dédiés à la téléconsultation et une pharmacie ;
- la réalisation de **neuf logements sociaux** ;
- la construction d'un **parking en surélevé** d'une capacité de 84 places ;
- la création **des espaces extérieurs** aux abords du bâtiment incluant une aire de fitness et de « street-workout ».

Ce projet d'actions pour le renouveau de La Frayère vise également à offrir aux habitants du quartier une sécurité améliorée. Outre l'implantation d'un poste de police au cœur du quartier, il prévoit la **rénovation et la sécurisation** des halls d'immeubles, **l'amélioration de l'éclairage public** (à faible consommation d'énergie) et le **renforcement de la vidéosurveillance** des chemins piétons.

Depuis 2017, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins ont procédé à d'importantes opérations dans ce quartier avec :

- ✓ la mise en place de **l'Espace Frayère** dans un local entièrement rénové et géré par la Mairie de Cannes pour offrir de nouveaux services publics et associatifs en avril 2017 ;
- ✓ la démolition de **la Villa Frayère**, source de nuisances et d'insécurité, au printemps 2018 ;
- ✓ l'ouverture d'un **nouveau Centre social** porté par l'association Parcours de femmes, en janvier 2019 ;
- ✓ l'implantation de **l'école numérique Simplon** en février 2019 qui s'inscrit dans l'engagement de David Lisnard en faveur de l'économie créative et qui a été labellisée « Grande Ecole Numérique » ;
- ✓ le lancement des travaux de **la nouvelle Salle des Fêtes de 600 m<sup>2</sup>** en lieu et place de l'ancienne piscine Coubertin, en février 2020. Cet équipement accessible et sécurisé bénéficiera aux associations et familles pour organiser des événements privés ou publics, renforcer le tissu social et les liens intergénérationnels en profitant de moments de détente, de fête, de savoirs et de loisirs ;
- ✓ la reconstruction de la **passerelle piétonne sécurisée du Grand Bleu** en juillet 2020 ;
- ✓ l'inauguration en mars 2021 du **nouveau parking du Caroubier** embelli, sécurisé et arborisé.

<sup>1</sup> Dont 9,7 millions d'euros H.T (32 % du montant) financés par la Mairie de Cannes et 10,3 millions d'euros H.T (34 % du montant) pris en charge par l'Agglomération Cannes Lérins.





## VI. Communiqué de presse 18/11/2022

## Programme de rénovation urbaine Nouvelle Frayère

# L'Agglomération Cannes Lérins construit une troisième passerelle piétonne à La Frayère pour 2023

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier « Nouvelle Frayère » à Cannes-La Bocca, l'Agglomération Cannes Lérins lance les travaux d'installation d'une nouvelle passerelle piétonne au-dessus du cours d'eau La Frayère. Construite sur le même modèle que les deux précédentes (celle du Grand Bleu installée en août 2020 et celle de l'Azuréenne installée en juillet 2022), cet équipement esthétique permet de traverser les deux rives<sup>1</sup> en toute sécurité. La structure répond à ce titre aux impératifs définis par l'intercommunalité dans le Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) pour lutter contre ce risque majeur. L'objectif de cette opération est d'ainsi améliorer durablement le cadre de vie du quartier par des aménagements publics pratiques et utiles. Le début des travaux commence en novembre 2022 pour une livraison en avril 2023.

## Un ouvrage esthétique et sécurisé pour améliorer la circulation piétonne

Situé en face de l'école maternelle La Frayère, cet équipement qualitatif est composé d'une **armature en acier autoportée reposant sur deux fondations en béton** ce qui ouvre un large passage au cours d'eau afin de répondre aux **exigences du programme de lutte contre le risque inondation**. De même, la structure peut laisser passer **sans obstruction une crue centennale** (c'est-à-dire une crue dont le débit a une chance sur cent d'être observé ou dépassé dans l'année). Elle disposera également d'un **platelage en lattes de bois padouk<sup>2</sup> issu de culture écoresponsable**.

La passerelle, qui relie les deux rives du Chemin de l'École et du Chemin des Chênes Verts, a une longueur de 24,3 mètres et une largeur de 2,8 mètres, avec un garde-corps d'une hauteur de 1,66 mètre pour un poids total de 20 tonnes. Grâce à ces dimensions, l'infrastructure est totalement **calibrée pour accueillir les personnes à mobilité réduite**. Par ailleurs, pour embellir et sécuriser la structure de nuit, un **éclairage à LED basse consommation** y est intégré.

Cette opération s'inscrit dans le vaste programme de requalification urbaine « Nouvelle Frayère », d'un montant total de **30,5 millions d'euros**. Un projet d'envergure qui répond de manière **concrète, coordonnée et efficace** aux enjeux que connaît ce Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Il engage à ce titre huit partenaires institutionnels (ANRU, Logirem, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Action logement, CAF, Caisse des dépôts et consignations, Mairie de Cannes et Agglomération Cannes Lérins). **Conçu avec les riverains** dans un esprit participatif, il doit permettre, par de nouveaux aménagements publics, de **redynamiser l'économie du quartier (accès à l'emploi, aux services publics et aux loisirs), de l'embellir et renforcer sa sécurité et son accessibilité notamment aux transports en commun**.

<sup>1</sup> Chemin de l'École et Chemin des Chênes Verts

<sup>2</sup> Bois exotique originaire d'Afrique de l'Ouest, ce matériau est fréquemment utilisé en France pour l'aménagement extérieur. Il est reconnu comme étant le bois le plus résistant au monde.